



Mont-sur-Rolle, le 7 septembre 2017

Chers Membres,

Voici quelques informations que nous avons reçues de la commune de Montricher concernant le parking lors de notre prochaine **Assemblée générale**.

La Grande Salle dans laquelle aura lieu la séance se situe à la Rue du Bourg 12, au centre du village.

La construction d'un parking souterrain ayant débuté dans le centre, il n'est pas possible de se parquer à cet endroit.

Par conséquent, le **parking à la place des Ages** est à disposition (il se situe à une petite dizaine de minutes à pied de la Grande Salle). La Commune mettra également en place un service de bus navette.

Au vu de ce qui précède, nous vous encourageons vivement à favoriser le co-voiturage.

Nous espérons que ces explications vous faciliteront le parcage lors notre prochaine Assemblée et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, chers Membres, nos meilleures salutations.

Association de Communes Vaudoises
AdCV

